
De François Houllier

à **Diffusion générale**

Date : 9 janvier 2023

Réf : DG 2023- 46

Objet : **Nomination de la personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques (PRADA)**

Le Président Directeur Général,

Vu le décret 11° 84-428 du 5 juin 1984 relatif à la création, à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, modifié par les décrets n° 98 -90 du 18 février 1998, 11° 2002-380 du 14 mars 2002, 11° 2 005-436 du 9 mai 2005, n° 2010-879 du 26 juillet 2010 et 11° 2 012- 1247 du 7 novembre 2012,

Vu le décret du 17 février 2021 portant nomination du président du conseil d'administration de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

Vu le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L330-1 et R330-2 à R330-4 ;

Décide que :

Anne-Cécile Belzon, juriste (e-mail : prada@ifremer.fr ; tel : 02 98 22 45 93), est nommée PRADA (Personne Responsable de l'Accès aux Documents Administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques) de l'Ifremer, à compter du 9 janvier 2023.

A ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs). Son rôle est de réceptionner les demandes d'accès aux documents administratifs et de licence de réutilisation des informations publiques, ainsi que les éventuelles réclamations et de veiller à leur instruction.

François HOULLIER

